

SOLUCCIO

Création-Reprise-Transmission

Vous êtes une collectivité et souhaitez bénéficier d'un réseau et d'une vitrine efficace pour faire connaître les offres d'entreprises ou les locaux à céder sur votre territoire.



Le réseau Transentreprise assure la promotion des entreprises à reprendre pour faciliter le rapprochement entre les offres et les demandes. Le dispositif vous permet de toucher un flux de repreneurs potentiels et ciblés.

Le site www.transentreprise.com diffuse 6.500 offres d'entreprises à reprendre et de locaux vacants et enregistre 55.000 connexions par mois.

Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres de Métiers et de l'Artisanat, notaires, experts-comptables et agents immobiliers collaborent autour d'outils spécifiques à la transmission d'entreprises.

>>> INFOS PRATIQUES :

€ Coûts :

Jusqu'à 5 annonces :
350€ HT
Jusqu'à 10 annonces :
500€ HT
Nombre d'annonces illimité +
Chiffres clés : 950€ HT
*Sur devis pour demandes
spécifiques



Publics :

- Mairies
- Communautés de communes
- Communautés
d'agglomération



Contact et inscription :

Evelyne GENTY,
CCI Charente
Site d'Angoulême
05 45 20 55 42
egenty@charente.cci.fr

Chantal DOYEN-MORANGE,
CCI Charente
Site d'Angoulême
05 45 20 55 61
cdoyen@charente.cci.fr

>>> FONCTIONNEMENT

- ▶ Tout partenariat fait l'objet d'une convention valable pour une durée d'un an.

>>> PRESTATIONS

- ▶ Pré-diagnostic de l'affaire à céder lors d'un rendez-vous avec un conseiller.
- ▶ Mise en ligne de l'offre de vente sur le site www.transentreprise.com.
> Pour augmenter la visibilité de l'annonce, elle peut également être publiée sur des sites Internet partenaires.
> L'offre peut être illustrée par des photos ou une vidéo.
- ▶ Aide à la rédaction et diffusion d'une annonce sur www.transentreprise.com et sites partenaires (BPI France, CCI France, Facebook CCI, Demain.fr, ...)
- ▶ Cahier des charges (selon option choisie), chiffre clés, descriptif du territoire
- ▶ Rubrique spéciale dédiée aux Collectivités
- ▶ Mise en relation après une pré-sélection
- ▶ Participation au jury de sélection organisée par le partenaire (selon option choisie)
- ▶ Points réguliers avec une analyse de la consultation de l'offre, nombre de mises en relation, mise à jour de l'annonce
- ▶ Possibilité d'accompagnement du repreneur